



Code Client : 10002604340

Je soussigné, FAUVEL NOAM, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences, LES FORMATEURS PARISIENS atteste que :

Monsieur Daouda KANOUTE

Salarie(e) de l'entreprise LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - INDUSTRIE ET BATIMENT LIP
PARIS BTP

a suivi l'action : AIPR / Opérateur (catégorie Opérateur AIPR Opérateur), session n°03032604087.

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☒ action de formation *
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 18/04/2026 au 18/04/2026

pour une durée de 3 heures 30 (nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés) **.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : SAINT DENIS

Le : 18/04/2026

CO-GERANT, FAUVEL NOAM

Les Formateurs Parisiens
(LFP)
147 Rue Anatole France
93700 Drancy
Siret 844 211 607 00016

* Lorsque l'action est mise en oeuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

** Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.